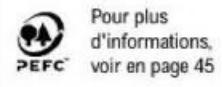


(2) Vous pouvez déposer vos piles dans votre Centre E.Leclerc, nous nous engageons à les recycler (3) Voir détails en points de vente. (4) Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (5) L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Pour plus d'informations, voir en page 45

E.Leclerc 